Fiche TECHNIQUE

Scapa 9001S

Papier de masquage 24H

DESCRIPTION

Scapa 9001S est un papier semi crêpé d'une épaisseur totale de 100 µm enduit d'un adhésif caoutchouc,recommandé pour les applications standards de masquage en intérieur.

CARACTERISTIQUES

- Convient pour toutes applications de fermeture, fixation, maintien et masquage jusqu'à 24H.
- Adapté à la peinture au pinceau comme au pistolet avec séchage à température ambiante.
- Ruban de masquage professionnel pour les peintres en bâtiment et les plâtriers (à usage en intérieur).
- Empaquetage d'objets légers,

AVANTAGES

- Application intérieur uniquement
- Résistant à l'humidité, aux produits chimiques, laques et solvants légers,
- Résistant à l'humidité, aux produits chimiques, laques et solvants légers,
- Bonne accroche de la peinture sur endos pour évter les coulures, pas d'écaillement au démasquage,
- Bonne résistance au cisaillement et bon pouvoir de maintien,
- Bon pouvoir adhesif,
- Déroulement facile et contrôlé,
- S'enlève proprement à température ambiante

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Propriétés Techniques	Valeur Nominale	Unité	Méthode d'essai
Adhésion sur acier	2.5	N/cm	AFERA 5001
Allongement à la rupture	8	%	AFERA 5004
Résistance à la traction	35	N/cm	AFERA 5004
Épaisseur totale	100	Microns	AFERA 5006

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.

PRÉSENTATION STANDARD

- Couleurs: Naturel
- Axe / Mandrin: mandrin en carton de 76 mm portant la marque Scapa
- Conditionnement: Accordéon
- Longueur du rouleau: 50 mètres
- Largeur du rouleau: 18, 25, 30, 38, 50, 75 et 100mm

RECOMMANDATIONS

Les rouleaux doivent être stockés à plat, dans leur emballage d'origine, à l'abri des poussières, de la lumière, de l'humidité et des émanations de solvant, à une température comprise entre +10°C et +30°C.

Dans ces conditions, la durée de stockage des rouleaux dans un climat tempéré ne doit pas dépasser 12 mois. Les surfaces doivent être propres, sèches, exemptes de poussière, de graisse, d'huile ou de tout autre contaminant.

Les rubans de masquage Scapa ne conviennent pas à une exposition extérieure et ne doivent pas être exposés longtemps à la lumière car il serait difficile de les enlever.

Ils s'enlèvent proprement mais cela peut varier en fonction des types de surface, laques, primaires et peintures ainsi que de la température de la surface. Pour de meilleurs résultats, enlever le ruban aussitôt après l'application des peintures en le tirant lentement avec un angle de 45°à une vitesse constante

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.